

# le PETIT JOURNAL COMMUNAL Montillotois

[www.montillot.fr](http://www.montillot.fr)

N° 23 - Avril 2023

## REPAS DE FIN D'ANNÉE LE DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

Le repas de fin d'année de la commune a rassemblé 78 personnes cette année le dimanche 4 décembre.

Les habitants étaient au rendez vous, 35 de nos aînés invités par la commune et 42 personnes inscrites pour se retrouver autour d'un menu de fêtes réalisé par Le traiteur Rebêche.

Merci aux bénévoles des P'tits cafés qui ont œuvré comme toujours pour nous offrir de superbes décorations pour l'occasion ainsi qu'à Philippe Ract pour l'animation.

Pour nos 39 aînés dans l'impossibilité de participer au repas, un colis gourmand réalisé par La biscuiterie de Bourgogne à Joux la ville a été offert par la commune.

Les 5 habitants actuellement en maison de retraite n'ont pas été oubliés.

En effet, 2 membres du CCAS et Madame le Maire leur ont rendu visite pour leur offrir un colis de Noël ;



## CONCERT CARITATIF ARNAUD ASKOY « IL CHANTE BREL »



LE SAMEDI 18 MARS 2023

L'association Parkins'Yonne a choisi notre salle pour accueillir l'artiste Arnaud Askoy qui a époustouflé plus de 200 personnes avec sa performance en chantant Jacques Brel avec brio.

Tous les bénéfices de ce spectacle sont au profit de la recherche pour la maladie de Parkinson. Le producteur a dédié la recette de la vente des CD sur place à l'association.



## THÉÂTRE « SONGES » LE 25 ET 26 FÉVRIER 2023

La compagnie la scène dans l'Yonne a joué sa pièce « SONGES » pour le plus grand plaisir des spectateurs, Le café de Montillot le St Laurent a assuré la collation avec boissons et gourmandises.



# CET HIVER À MONTILLOT !

## OPÉRATION SAPINS DE NOËL

L'opération des sapins offerts par la commune a été renouvelée cet hiver mais à ce jour, nous ne savons si elle sera pérennisée au vu du peu de sapins décorés et du cout énergétique.

## LA CHORALE POUSSE

### « LA CANZONETTE »

LE SAMEDI 10 DÉCEMBRE

La chorale nous a de nouveau fait l'honneur d'enchanter notre église le samedi 10 décembre avec des chants de Noël repris par les petits et les grands. S'en est suivi un vin et chocolat chaud offert par les P'tits cafés, merci pour leur chaleureuse idée.

## LANCEMENT DES ILLUMINATIONS

LE LUNDI 12 DÉCEMBRE

Le lundi 12 décembre au soir, la place Saint Laurent a revêtu son habit de lumière.

Romuald a rallumé la magie de Noël avec toutes ses magnifiques décorations de Noël pour le plus grand plaisir des petits et grands. Tout ceci bien sûr dans le respect des restrictions énergétiques en cours.



## LA SAINT-VINCENT TOURNANTE DE VÉZELAY LE SAMEDI 21 JANVIER

La confrérie des 4 coteaux a fêté la Saint Vincent tournante de Vézelay et pour cette occasion c'est la salle des fêtes de Montillot qui a accueilli plus de 150 convives.

## NOËL DES ENFANTS LE DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

Cette année les 24 enfants de la commune de 0 à 12 ans ont retrouvé le Père Noël sur la place du village pour recevoir leur cadeau tant attendu. Romuald a eu la bonne idée de faire des photos.

Le comité des fêtes nouvellement en place a eu la gentillesse d'offrir du vin et du chocolat chaud et bien sûr des BONBONS !!!

Comme à leur habitude, Romuald et sa maman ont gâté les enfants en offrant bonbons, barbes à papa ( dont quelques grands ont aussi profité), et tubes à bulles de savon.



## VŒUX DU MAIRE ET LA GALETTE DES ROIS LE SAMEDI 28 JANVIER

Le 28 janvier 2023 en la présence du député André Villiers, du président de la CCAVM, monsieur Germain et d'une soixantaine de personnes, Madame le Maire a fait un bilan des 2 années écoulées et des projets en cours et à venir pour Montillot.

Elle a terminé en remerciant les membres du Conseil Municipal pour leur aide ainsi que les salariés pour leur travail et leur implication dans la commune.

Suite à cela, nous avons eu la plaisir de partager et déguster la galette des rois confectionnée avec soin par la boulangerie Florence de Montillot, merci Jean-Marc.

# Vie citoyenne



## C'EST L'HEURE D'ALLER AU JARDIN !

La belle saison arrive et pour la tranquillité et le bien-être de tous, pour tondre la pelouse, tronçonner un arbre, perforer un mur, bricoler... il convient de bien respecter les horaires fixés par l'arrêté préfectoral n° 2006-478 du 21 décembre 2006

### HORAIRES AUTORISÉS :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés\* de 10h à 12h et de 16h00 à 18h00

\* Jour de l'an : 1er janvier - Lundi de Pâques - Fête du travail : 1er mai - Ascension : 25 mai - Victoire 1945 : 8 mai - Lundi de Pentecôte : 5 juin - Fête nationale : 14 juillet - Assomption : 15 août - Toussaint : 1er novembre - Armistice 1918 : 11 novembre - Noël : 25 décembre



Choisir  
le bon moment  
c'est moins  
dérangeant !

## STOP AUX ABOIEMENTS EXCESSIFS !



En vertu de l'article 1385 du code civil, que l'animal soit sous sa garde ou se soit égaré ou échappé, le propriétaire est responsable du ou des dommages causés par l'animal.

Les aboiements d'un chien, s'ils sont excessifs (par exemple la nuit et le jour), peuvent être considérés comme des troubles anormaux de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable des troubles causés. L'article R1337-7 du Code de la santé publique prévoit **une amende de 68 € pour les aboiements diurnes d'un chien si celle-ci est payée dans les 45 jours (à défaut, 180 €)**. Pour un chien qui aboie la nuit, l'amende peut s'élever à 450 €.

## J'entretiens mon trottoir !

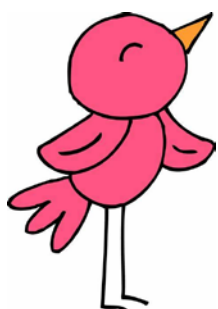
### La commune vous remercie

Pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

« Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords. »

Code Général des Collectivités Territoriales

- > Balayage
- > Désherbage (arrachage ou binage)
- > Démoussage



## APPARTEMENT COMMUNAL À LOUER

L'appartement à côté de l'Agence postale,  
6 rue des métiers est à louer.

Pour tous renseignements s'adresser  
à Madame TARDIVON au 03 86 34 13 76

# La vie associative



## CATS AND CO 89

L'association Cats and Cø 89, dont le siège est situé à Vaudonjon-le-bas, a été créée en 2022 et a pris en charge 165 animaux cette 1<sup>ère</sup> année.

L'objectif est de lutter contre la prolifération des chats sauvages et la misère des chats abandonnés. Nous récupérons des chatons pour leur trouver une famille. Surtout nous récupérons les chats dont le propriétaire est placé en EHPAD ou décédé afin de leur trouver un nouveau foyer.

Nous faisons également un contrat spécial pour les personnes âgées qui veulent un chat. Il stipule que s'il leur arrive quelque chose nous récupérons le chat gratuitement.

Pour subvenir aux besoins de tout le monde, nous recherchons des adhésions, des dons, des croquettes, de la pâtée, de la litière, des bénévoles pouvant venir caresser les chats sur place.

Les chats que nous récupérons sont souvent mal en point et nécessitent des frais vétérinaires importants.

Nous avons actuellement plus de 20 chats adultes à l'adoption, 2 lapins et les chatons vont bientôt arriver.

Pour plus d'infos : 06 14 57 24 99  catsandco89

**Sophie TAPHOREL, présidente**

## LES TOUFOUS

L'association « Les toufous » est en cours de liquidation. Avant de clôturer totalement son activité elle a généreusement fait don à l'église Saint-Laurent d'un poêle neuf, d'isolant pour les vitraux et bien d'autres matériaux nécessaires à l'entretien et la conservation de notre église.

Merci à l'association et à sa présidente Madame Danièle Modzan.

## LES P'TITS CAFÉS

Les P'tits Cafés proposent des boissons chaudes ou froides les mercredis de 8h30 à 10h30, des activités créatives les lundis de 14h à 16h et des après-midis bibliothèque et jeux pour petits et grands les mercredis après-midis de 14h30 à 16h30.

Les P'tits Cafés proposent régulièrement une commande groupée de pommes de terre et de fuel. Une commande groupée de compost terre a été proposée en mars.

Si besoin et pour plus d'information surveillez l'affichage à la Maison des associations ou contactez Philippe Prévost ou Elisabeth Thanron.

Des cours de gym douce sont proposés le jeudi matin et le mardi soir. Pour en savoir plus contactez Claudie Amores.

Le mercredi 19 avril de 15h à 16h un après-midi spécial « contes » animé par Gilles Catelin, aura lieu à la Maison des associations. Les enfants pourront ensuite profiter de la bibliothèque. Un goûter leur sera offert. Venez nombreux !!

En projet : une sortie au Château d'Ancy-le-Franc ou se déroule une exposition Lego est programmée le lundi 8 mai et pour cet été une sortie au petit train de Massangis. Un affichage vous donnera plus d'informations.

## LE COMITÉ DES FÊTES

Vous trouverez ci-dessous les manifestations envisagées pour l'année 2023 par les membres :



**FEU DE LA SAINT JEAN : samedi 24 juin**

**FÊTE NATIONALE**

**Jeudi 13 juillet (soir) :** Barbecue, retraite aux flambeaux et bal

**Vendredi 14 juillet :** Après-midi jeux avec buvette et repas républicain soir.

**FÊTE DE LA SAINT LAURENT**

**Samedi 12 août :** Après-midi jeux et repas de la Saint Laurent, le soir

**Dimanche 13 août :** Vide grenier rue des Côtes avec barbecue

**FÊTE DE LA POMME : dimanche 5 novembre**

**BEAUJOLAIS NOUVEAU : Jeudi 16 novembre**

**TELETHON (à réfléchir)**

**BOURSE AUX JOUETS / MARCHÉ DE NOËL : dimanche 10 décembre**

**REVEILLON SAINT SYLVESTRE : 31 décembre**

## UN NOUVEAU LOCAL POUR NOS ASSOCIATIONS

Notre commune a vu naître dans les anciens locaux de l'épicerie un local associatif flambant neuf.

Après plusieurs semaines de travaux réalisés par Christophe et Rudy, les associations ont déménagé fin décembre. La Maison des associations a ouvert ses portes début janvier 2023.

Les associations peuvent s'y réunir pour leurs assemblées, réunions, etc.

**Pensez à réserver le créneau auprès de la mairie !**

Vous pouvez également retrouver les P'tits cafés tous les lundis et mercredis et le club de l'amitié tous les mardis après midi.



## LE LOCAL A DE PLUS ÉTÉ LE TÉMOIN DE MOMENTS DE BONHEUR.

En effet, Madame et Monsieur ENGRAMER pour leurs 50 ans de mariage ont renouvelé leurs vœux. Une trentaine de personnes a assisté à ce bel événement ; Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !

Nous espérons en accueillir bien plus encore...



## GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. mais elle reste applicable aux résidences secondaires et les locaux vacants.

Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, il a été mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires. Ces derniers devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023).

**Les contribuables auront jusqu'au 30 juin 2023** pour le faire, de façon dématérialisée uniquement, via internet, il n'y a pas de formulaire papier.

### Comment je déclare ?

Connectez-vous **impots.gouv.fr** puis sur **Votre espace particulier > Biens immobiliers**

**Si vous n'avez jamais créé de compte sur impots.gouv.fr, il faudra obligatoirement en créer un.**

Dès que vous accédez au parcours déclaratif, une bulle informative « Déclaration attendue » est affichée au dessus de chaque bien immobilier.

En cas de difficultés, vous pouvez vous rapprocher des **Maisons France Service** à Châtel-Censoir (03 86 81 02 79), Vézelay (03 45 71 01 55) ou auprès du **CCAS** auprès d'Elisabeth THANRON-LESCURE.

**Les aidants, nous comptons sur vous pour aider vos proches dans cette démarche administrative !**

# Le coin des écoliers



## LE PÈRE NOËL A SECOUÉ L'ÉCOLE

LE VENDREDI 16 DÉCEMBRE

Le père Noël a fait un passage remarqué et surtout entendu à l'école de Montillot en offrant aux enfants un tambourin. Je pense que le père Noël a une idée d'orchestre montillotois après l'harmonica de l'année passée ! Les enfants étaient ravis et les parents...l'avenir nous le dira !

## VIVE CARNAVAL !!!

A l'occasion du carnaval les élèves de l'école de Montillot ont confectionné des gâteaux qu'ils ont vendu aux habitants de Montillot par les Petits et à Sermizelles par les Grands le jeudi 2 mars lors d'un défilé costumé. Les bénéfices permettront d'alimenter la caisse de la coopérative scolaire.



## LE CHEMIN DES ÉCOLIERS

Le chemin des écoliers se prépare de nouveau cette année. Cette marche de 4kms permet aux enfants des deux écoles de Montillot et Chatel Censoir de se retrouver cette année encore à Brosse Elle aura lieu le mardi 30 mai, tout le monde est le bienvenu, des affiches donneront toutes les modalités quelques jours avant. Alors à vos baskets !

## LA KERMESSE

La kermesse de l'école est prévue cette année le vendredi 30 juin.

La classe des Grands présentera une pièce de théâtre qui sera l'aboutissement d'un projet théâtre encadré par une compagnie professionnelle.

## LA CULTURE DE LA VIGNE À MONTILLOT



Comme dans de nombreux endroits, les romains ont planté de la vigne il y a 2000 ans à Vézelay et ses environs. Les anciens monastères et abbayes, depuis le V<sup>e</sup> siècle, faisaient de ce commerce une partie de leur fortune (Quincy, Reigny, Pontigny). Sans oublier le rôle des pèlerinages pour la notoriété du vignoble et la consommation des vins, surtout en notre terre Vézélienne.

Depuis un édit de 1416, étaient « Vins de Bourgogne » dans le département de l'Yonne ceux produits par les vignobles situés en amont du pont de Sens, sur l'Yonne. L'Yonne (et ses affluents l'Armançon, le Serein, la Cure) était l'artère nourricière de Paris pour le vin, le bois, le charbon. L'édit des vingt lieues de 1577 impose aux marchands de Paris d'acheter leurs vins au-delà d'un rayon de 88km, renforçant encore la suprématie des vins de Bourgogne

Qui dit voie de transport et relative proximité de Paris dit négoce et familles commerçantes. Le schéma idéal consistait à disposer d'un père marchand de vin dans un bourg viticole, d'être soi-même marchand de vins en gros à Paris, de marier sa sœur avec un voiturier par eau et d'avoir pour oncles des lieutenants et procureurs fiscaux de justice seigneuriale ; modèle à l'honneur dans les grands bourgs viticoles de Saint Bris, Irancy, Chitry, Courgis.

A son apogée, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la culture de la vigne dans l'Yonne y occupait 40 000Ha. Tout le sol était planté de vignes de Dijon à Chablis. Le terroir calcaire y était pour beaucoup. A Montillot, les tables de recensement dénombrent en 1872 pas moins de 41 vigneron, pour la plupart domiciliés sur le hameau de Vaux-Donjon, et les professions associées de tonnelier (1), cerclier (1), distillateur (1).

Toute une histoire ! si l'on en croit un article\* publié en 1947, il relate une technique particulière, utilisée, à Montillot, depuis 1844.

Mais le phylloxéra, importé des Etats Unis, est passé par là, en 1889-1890. Toutes les vignes ont été détruites. La révolution industrielle et la mécanisation, l'exode rural vers la capitale, très important, puis la succession des conflits mondiaux ont sonné le glas de nombre d'exploitations viticoles.

Les plus importantes ont pu renaître assez vite (Auxerrois, Chablisien) ; la production de vin à Vézelay se redéveloppe depuis les années 1970. A Montillot, il n'y a plus de vigneron ni de vignes. Elles ont d'abord laissé la place à la culture des arbres fruitiers et des petits fruits rouges. Mais c'est déjà une autre histoire...

**R.M.Koutlidis**

\*« Notice sur la culture de la vigne à Montillot », revue horticole, Journal d'Horticulture pratique, Janv-Décembre 1947, ed : Poiteau, Villemorin, Decaisne, Neumann, Pepin : Librairie

# SAUVONS LES INSECTES !



Plus de 40% d'espèces d'insectes sont en voie de disparition et un tiers des insectes a complètement disparu. Quand une espèce d'insectes disparaît c'est la biodiversité qui est menacée.

La cause principale de celle-ci est l'agriculture intensive avec l'utilisation de pesticides et d'engrais.

Toutes les espèces d'insectes sont nécessaires.

En tant qu'apiculteur je détruisais des nids de guêpes et des frelons à la demande des habitants, maintenant je ne le fais plus. Les guêpes ont un rôle important dans l'écologie, elles participent à la pollinisation et empêchent la surpopulation de moustiques et de mouches.

L'insecte le plus nuisible qui touche au déséquilibre naturel est le frelon asiatique, j'en vois dans mon jardin à Montillot qui dévorent mes abeilles.

Le frelon asiatique est originaire d'Asie ils n'est pas plus dangereux pour l'homme que nos frelons locaux. Il est reconnaissable avec sa tête orange et est plus petit que le frelon européen, mais par contre plus dangereux pour les abeilles.

Les insectes en général ne sont pas agressifs, ils piquent quand ils se sentent agressés.

Voici, quelques solutions pour retrouver les insectes dans nos jardins :

- Installer des nichoirs à insectes dans nos jardins. Certains sont très utiles pour nos arbres fruitiers et potagers comme par exemples : les perce-oreilles

qui se régale de pucerons, les bourdons et les coccinelles qui pollinisent nos arbres fruitiers et les abeilles sauvages qui sont très rares

- Planter des fleurs de jachère pour les insectes butineurs et pollinisateurs comme les abeilles sauvages, les guêpes, les bourdons, les fourmis, les papillons, les coccinelles, les scarabées et bien d'autres... Les insectes pollinisateurs aiment particulièrement la bourrache, le bleuet des champs, l'aneth, la bardane et le fenouil.

N'oublions pas que les insectes sont la nourriture principale des oiseaux. 30% de la population des oiseaux des villes et des campagnes françaises a disparu et beaucoup d'autres espèces sont en voie de disparition.

L'utilité de préserver nos haies existantes est d'utilité publique. D'ailleurs, le gouvernement a lancé un projet « Plantons des haies » qui consiste à planter des haies dans les parcelles agricoles. Haies et arbustes constituent un réservoir de la biodiversité et améliorent la qualité de l'eau, des sols. Aussi, les haies favorisent le stockage du carbone. Les haies sont également de véritables nichoirs pour les insectes et les oiseaux.

Certains habitants à Montillot ont installé des nichoirs à insectes ou planté des fleurs de jachère, emboîtons donc le pas !

**Philippe RACT-MUGNEROT**

## MONTILLOT, CAPITALE DU CHIEN COURANT LES SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 AVRIL 2023

L'A.F.A.C.C.C. 89 \*, organisatrice de l'évènement, reçoit les 45 meilleurs équipages régionaux pour la finale nationale d'épreuve de chien de pied dans la voie du sanglier sur le massif du Vézélien. Le point de rassemblement sera à Montillot, à la salle des fêtes et au gymnase et les épreuves sur le massif du Vézélien. Cette manifestation va réunir plusieurs centaines de personnes et de véhicules sur le territoire. N'hésitez pas à venir ! Ce concours n'est pas une partie de chasse, il n'y aura pas d'arme utilisée.

### Qu'est que le chien de pied ?

Le but de l'épreuve chien de pied est de mettre en valeur le travail du Chien Courant qui consiste à identifier et connaître les animaux que l'on va chasser. Cette épreuve permet d'évaluer les aptitudes du chien courant à suivre et maintenir une piste les connaissances cynégétiques et cynophiles du conducteur de chien de pied, la relation existant entre le chien et son conducteur.

\* Association Française pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants



### PROGRAMME

**Samedi :** Accueil des participants / Finales Dames et juniors / Repas du terroir (soir) ouvert à tous sur réservation

**Dimanche :** Finale homme/ 17H30- Podium- remises des trophées

Buvette – restauration-vente de vins et champagnes régionaux - Stand AFACCC 89- Vente vêtements et produits dérivés

Animation par les sonneurs de trompes du Rallye au Cerf Roy

# A VOS AGENDAS !!!

**MER. 19 AVRIL - 15H \* Après-midi Contes**  
avec Gilles Catelin à la Maison des associations -  
Organisé par les P'tits Cafés

**MER. 19 AVRIL \* UFO STREET à Avallon**  
Organisé par UFOLEP

**DIM. 23 AVRIL \* Tournois de badminton**  
Au gymnase - Organisé par Montillot Badminton Club

**SAM. 29 ET DIM. 30 AVRIL \* Finale national de Chien de pied** - Salle des fêtes et gymnase - Organisé par l'AFACCC89

**DIM. 30 AVRIL \* Marche Auxerre-Vézelay**

**DIM. 21 MAI \* Tournois de badminton**  
Au gymnase - Organisé par Montillot Badminton Club

**SAM. 27 ET DIM. 28 MAI \* Tournoi Hénocq** -  
Organisé par Asquins Montillot Football Club

**MAR. 30 MAI \* Le Chemin des écoliers** - Organisé par les Ecoles de châtel-Censoir et Montillot

**SAM. 24 JUIN \* Feu de la Saint-Jean** - Organisé par le Comité des Fêtes

**VEN. 30 JUIN \* Kermesse** - Organisé par l'Ecole de Montillot

**SAM 1<sup>ER</sup> JUILLET \* La Boum des Grandes vacances**  
Organisé par le CCAS

**JEU.13 ET VEN. 14 JUILLET \* Fête Nationale**  
Organisé par le Comité des Fêtes

**SAM 12 AOÛT \* Jeux et repas de la Saint Laurent**  
Organisé par le Comité des Fêtes

**DIM. 13 AOÛT \* Vide grenier** - Organisé par le Comité des Fêtes

> UNE SORTIE bowling ou autre est à l'étude pour la jeunesse montillotoise.

> Un projet d'INITIATION CAPUERA est en réflexion par Gérard, intervenant sportif du mardi soir.



**LES FONTAINES SALÉES**  
Centre d'accueil et de découvertes archéologiques  
SAINT-PÈRE (89)

## communiqué

**En 2023, l'entrée devient gratuite pour les habitants de 14 communes !**

sur présentation d'un justificatif de domicile récent et d'une pièce d'identité

Asquins  
Chamoux  
Domecy-sur-Cure  
Foissy-lès-Vézelay  
Fontenay-près-Vézelay  
Island  
Menades  
Montillot  
Pierre-Perthuis  
Pontaubert  
Saint-Père  
Tharaiseau  
Vault-de-Lugny  
Vézelay

Ouvert 7 jours sur 7  
du 1er avril au 5 novembre 2023  
10h-12h30 et 13h30-18h30  
sans interruption en juillet et août  
de 10h à 18h30  
visite guidée sur réservation

Site archéologique Les Fontaines Salées  
route de Pierre-Perthuis - 89450 Saint-Père  
03 86 33 37 31 - fontainessalees@orange.fr

## PERMANENCES

- **CCAS**  
les mercredis de 9h à 11h : 05/04, 03/05, 07/06, 05/07
- **Batiment de France et DREAL**
- **à Saint -Père - 03 86 33 26 62**  
27/04, 25/05, 22/06

## Etat-civil

**NOS DÉCÈS**  
Sylvette GODIN  
née THUILLARD  
le 26 février 2023

## MAIRIE de Montillot

@ : secretariat.mairie@montillot.fr - Site web : www.montillot.fr

**Permanence téléphonique** : Mardi et vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

**Accueil du public** : Vendredi de 13h30 à 17h



Montillot Montillot

*Nous remercions chaleureusement nos reporters photos pour leur fidélité.*